



CENTRE DE LA CITADELLE

Département Economie gestion

Master Economie et Gestion - Mention Management et Commerce International

Parcours Management et Marketing à l'International (M.M.I.) 2^{ème} année

**GUIDE DES ETUDES
Année 2016-2017**

220 Av. de l'Université, BP 65526
59379 DUNKERQUE Cedex 1
Tel. 03.28.23.68.87

CONTACTS

Parcours Management et Marketing à l'International

Responsable de la formation et d'année : Gérard Kokou DOKOU

Mail : gerard.dokou-kokou@univ-littoral.fr;

Secrétariat : Laetitia VASSEUR (VERMERSCH)

Bureau: 1408

Horaire : 9h00 -12h00, 13h30-16h00 (secrétariat fermé le jeudi après midi)

Téléphone : 03 28 23 68 87

Mail : secretariat.ai@univ-littoral.fr

CALENDRIER DE LA FORMATION :

Semestre 9 : du 12 septembre 2016 au 17 décembre 2016

Vacances de Noël : du 18 décembre 2016 au 2 janvier 2017 inclus

Jury semestre 9 : janvier 2017

Commission Pédagogique Paritaire semestre 9 : janvier 2017

Semestre 10 : du 3 janvier 2017 au 29 février 2017 pour les cours et examens ; puis du 1^{er} mars 2017 au 31 août 2017 pour les stages

Commission Pédagogique Paritaire semestre 10 : fin février 2017

Stage M2 : 4 mois minimum – 6 mois maximum - à compter du 1 mars 2017 au 31 Aout 2017 (le plus tard) – Il est obligatoire également pour les étudiants en ERASMUS

Première session des soutenances de mémoire : 20 juin 2017

Jury semestre 10 : 30 juin 2017

Deuxième session des soutenances de mémoire : 24-25 et 28 Août 2017

Dans le cadre de projet tuteuré « PPP », les étudiants peuvent être amenés à conduire un projet avec une entreprise ou tout autre système organisé pendant les plages horaires non occupés par des cours ou tout autre activité pédagogique.

Date : début oct 2016 à fin février 2017 (équivalent à 2 jours par semaine).

Rattrapages (session 2) : du lundi 28 août 2017 au 31 Août 2017

Attention ! Inscription obligatoire aux matières que vous souhaitez repasser auprès du secrétariat du 1^{er} au 8 juillet 2017 par mail

Jury session 2 : 1 septembre 2017

SOMMAIRE

Informations pratiques	P - 3
Modalités de contrôle de connaissances	P - 4
LANSAD - CLES	P - 9
Descriptif des cours du semestre 9	P - 12
Descriptif des cours du semestre 10	P - 28

INFORMATIONS PRATIQUES

La sécurité sociale – Les mutuelles

SMENO-LMDE

Pôle universitaire de la Citadelle
220 av de l'université
59140 Dunkerque
tél.03 28 23 70 00

Logement

Résidence Pierre & Marie Curie
1ter avenue Maurice Bertheaux
59430 Saint Pol sur Mer
tél ;03 28 66 28 26

Les estudiantines (Rés. privées)
50 rue des arbres
59140 Dunkerque
tél.03 28 23 70 76

Service logement en ville Antenne du CROUS : 03 28 23 70 76

Restaurant universitaire

Place des nations 59140 Dunkerque TEL.03 28 66 28 26

Bibliothèque universitaire

Avenue de l'université
59140 Dunkerque
Ouverture de 8h à 19h15 du lundi au vendredi
Le samedi de 9h à 12h45
tél.03 28 23 74 73

Les bourses et aides aux étudiants

Renseignements au service scolarité
tél.03 28 23 73 15

Le sport

Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS)

Activités proposées :

Aviron	Football	Tennis, Tennis de table
Badminton	Handball	Voile
Char à voile	Musculation	Volley-ball
Danse	Natation	Rugby
Escrime	Golf	Planche à voile, etc

Renseignements : tél.03 28 23 76 67 ou stapsdk@univ-littoral.fr

Santé

Infirmierie

Permanence à la Citadelle.

Consultations psychologiques ; visites médicales (relais handicap, formation secourisme)
tél. 03 28 23 70 11

Assistante sociale

Bureau 2401 Citadelle
tél. 03 28 23 73 02

Parcours Licence/Master/Doctorat – LANSAD et CLES
LES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Année Universitaire 2016/2017

Proposition adoptée par le CEVU du 21 juin 2011- Proposition votée par le CA du 5 juillet 2011

MAJ et adoption : CEVU 26/06/2012 et CFVU 10/10/2014, 18/06/2015 et CFVU du 27/09/2016

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

Décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;

Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence (abrogation de l'arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence) ;

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Arrêté du 25 avril 2002 relatif aux études doctorales ;

Arrêté du 7 août 2006 sur la formation doctorale ;

Décret n°2005-1617 du 21 décembre 2005 et la circulaire n°2011-220 du 27 décembre 2011 sur l'aménagement des examens et des concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur pour les candidats présentant un handicap

Décret n° 2002-707 du 29 avril 2002 relatif au sport de haut niveau, l'article L611-4 du code de l'éducation et la note de service du 30 avril 2014 définissant les aménagements nécessaires à l'organisation et le déroulement des études ;

Arrêté du 22 mai 2000 sur le CLES ;

CFVU du 24 juin 2014 sur le LANSAD ;

Règlement des études

Le règlement des études est proposé par le Président du Jury et par le jury du diplôme, avalisé par le conseil de département et transmis pour validation définitive au président de l'université.

La diffusion des modalités particulières ç chaque formation est faite aux étudiants au plus tard un mois après la reprise des enseignements : aucun changement ne peut intervenir après cette date.

Chaque département doit communiquer à la Division de l'Accueil, de l'Information, de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (DAIO/IP) et à la Division des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE), le règlement des études ou le guide des études propres à chacun des diplômes qui relèvent de sa compétence.

CURSUS MASTER (4 semestres)

Inscription

L'inscription administrative est annuelle ; elle s'effectue dans un parcours de formation, conformément aux dispositions nationales.

L'accès en 1ère année de master n'est pas sélectif.

L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres ou au début de chaque semestre, avec possibilités de modification, au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement.

Le nombre d'inscriptions en M 1 n'est pas limité.

L'admission en 2ème année de Master (recherche ou professionnelle) n'est pas de droit et se fait sur décision du Président de l'Université

Le redoublement en M2 n'est pas de droit. Il est subordonné à la décision du jury.

Tout étudiant n'ayant pas obtenu son diplôme de licence et qui n'aurait qu'un semestre de retard, n'est pas autorisé à progresser de Licence en Master.

Calendrier universitaire et sessions d'examen

- L'année universitaire s'organise entre le 1er septembre et le 30 juillet de l'année universitaire concernée, délibération de jury comprise.

A titre exceptionnel, pour les étudiants inscrits dans un diplôme avec un stage long, les délibérations de session 2 auront lieu avant le 15 octobre de l'année universitaire N+1.

L'intervalle entre deux sessions d'examen est, au moins, de deux mois sauf dispositions pédagogiques particulières adoptées en CEVU et CA (semaine de tutorat...).

On entend par « session », toutes les opérations visant au contrôle des connaissances et se terminant par une délibération du jury.

Le calendrier annuel est en annexe à la fin du guide.

Validation des parcours de formation

- Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal.

- Les modalités des examens doivent garantir l'anonymat des copies.

- L'organisation du Master est semestrielle, sa validation est annuelle.

Attention :

* la dernière note obtenue à une épreuve repassée est conservée.

* en cas d'habilitation partagée, ce sont les modalités de contrôle de l'université porteuse qui s'appliquent, ou du moins, celles qui ont fait l'objet d'un consensus entre les formations des universités concernées.

* si une épreuve est constituée d'un groupe d'épreuves (cour magistral, TD, TP), la présence à une épreuve engage l'étudiant pour les autres épreuves.

Il appartient au jury de déterminer l'application ou pas du contrôle continu à la notion d'épreuve.

* un même enseignement au cours du semestre sur des sites différents donne lieu à un même sujet d'examen et à une épreuve organisée en même temps.

ECTS (European Credits Transfert System) et capitalisation

Les crédits ECTS sont affectés aux UE (Unité d'enseignement), et aux EC (Eléments Constitutifs) si possible.

Les crédits ECTS sont répartis par points entiers.

Capitalisation – Compensation

* capitalisation

Au sein d'un parcours de formation, les UE ou EC avec crédits ECTS sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

Une UE ou un EC acquis ne peut être repassé sauf cas exceptionnel (voir rubrique « déroulement des examens... »).

* compensation

Un diplôme s'obtient, soit par acquisition de chaque UE constitutive d'un parcours de formation, soit par application des modalités de compensation entre UE.

La compensation est possible aux différents niveaux suivants :

- au sein de l'UE;

- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;

- au sein de l'année universitaire, entre les différentes UE de la même année de rattachement.

La compensation ne s'effectue que dans le cadre des parcours types.

Toute compensation donne droit aux crédits correspondants et permet l'obtention de l'EC, de l'UE, du semestre ou de l'année correspondante.

* BONUS :

- Prise en compte du sport, de la pré-pro, et de tout autre discipline enseignée dans une filière de l'ULCO (prise en option par l'étudiant, en plus du programme normal) dans la limite de 5 % du total maximum des points (10 points maximum).

- Le jury prend en compte le bonus, de préférence, au semestre.

Jury

- Le Président de l'université nomme le président et les membres du jury.

Un jury est nommé par année d'études et comprend au moins une moitié d'enseignants chercheurs ou d'enseignants.

Le jury délibère et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des EC avec crédits ECTS et des UE, sur la validation des semestres et sur la validation de l'année, en appliquant, le cas échéant, les règles de compensation (voir le paragraphe concerné) et la règle dite du « supérieur ».

- Règle du Supérieur : le Président de Jury précise dans le règlement des études s'il applique la règle du supérieur, et comment il l'applique.

Les décisions prises ne peuvent plus varier dans l'année.

Exemple d'énoncé d'une règle du supérieur :

(d'autres modalités de calcul sont envisageables)

Le contrôle continu ne compte que s'il est favorable à l'étudiant.

La règle du supérieur vaut pour les deux sessions.

e = examen final p = contrôle continu E = Note retenue

si e supérieur ou égal à p, alors E = e ET si e inférieur ou égal à p, alors E = (e + p)/2

- Le Président du Jury est responsable de la transmission des procès-verbaux à la DEVE

Les procès-verbaux d'examen des deux sessions de l'année doivent être transmis à la Division des études et de la Vie Etudiante (DEVE) pour le 31 octobre de l'année universitaire N+1.

- Après proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes aux étudiants (relevé de notes individuel).

Afin de respecter l'article 6 de la LOI du 17/07/1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public, « ne sont communicables qu'à l'intéressé les documents administratifs portant appréciation ou jugement de valeur sur une personne physique, nommément désignée ou identifiable. »

A la demande de l'étudiant au Président du Jury, ses notes ne seront donc plus affichées, uniquement le résultat : admis, ajourné, AJAC.

- Situation des étudiants qui s'inscrivent à l'ULCO et qui arrivent d'un autre établissement :

Les résultats et notes obtenus par un étudiant provenant d'une autre université pratiquant la réforme « licence/master/doctorat » seront pris en compte par le jury si le parcours est compatible.

- Points de JURY :

L'existence de la possibilité ou non de « points de jury » est précisée dans le règlement propre à chaque formation.

Il n'est pas possible de fixer de note éliminatoire.

Obtention du diplôme intermédiaire de Maîtrise

Pour obtenir la maîtrise, l'étudiant doit avoir validé ou compensé les deux semestres du M1. En cas d'obtention, le diplôme est édité, à la demande de l'étudiant, par le bureau scolarité.

Obtention du diplôme final de Master

Le diplôme de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà de la licence (1ère et 2ème année de master).

Mentions de réussite

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme :

- moyenne générale du M1 (semestres 7 et 8) dans le cadre de l'obtention de la maîtrise,
- moyenne générale du M2 (semestres 9 et 10) dans le cadre de l'obtention du master.
 - Attribution de la mention Passable : moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 et inférieure à 12/20
 - Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20
 - Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20
 - Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Déroulement des examens, Retard, Absence et notion de Défaillance

- Le sujet d'examen doit spécifier clairement les documents autorisés (notamment le dictionnaire papier), à défaut aucun document ne peut être utilisé par l'ensemble des étudiants.

Les traducteurs électroniques et téléphones portables sont interdits (les étudiants en seront informés).

- Sera considéré comme retardataire, tout étudiant arrivé après l'horaire fixé pour le début de l'épreuve et, après que le dernier sujet ait été distribué.

Les retards individuels sont à l'appréciation du président de jury ou de son représentant.

En cas de retard de plusieurs candidats (grève), le président de jury peut décider, soit de retarder le commencement de l'épreuve en fonction de la durée supplémentaire d'acheminement des candidats, soit de la reporter à une date ultérieure.

Le procès-verbal d'examen doit indiquer le nom de la personne à contacter en cas de retard.

- Un étudiant est « défaillant » s'il n'a passé aucune épreuve de la session de l'année en cours. Dans APOGEE sera donc saisi « ABI » (absence injustifiée) dans toutes les épreuves de la session.

Le semestre ne pourra être validé.

L'étudiant doit pouvoir présenter un justificatif d'absence dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de l'examen.

A contrario, un étudiant qui s'est présenté à, au moins, une épreuve et a obtenu une note supérieure ou égale à zéro, ne sera pas considéré comme « défaillant » mais « admis » ou « ajourné ». La note ZERO sera alors saisie.

Un étudiant absent justifié à une épreuve (ABJ) en session 1 et ayant obtenu son année malgré la note ZERO, peut être autorisé par le président de jury à repasser cette épreuve en session 2.

- Etudiants boursiers : la présence des étudiants aux examens, TD et TP, est obligatoire.

- Un étudiant n'ayant pas au moins obtenu une note dans une matière ne pourra obtenir cette matière par compensation.

Régime spécial (~~art. 18 de l'arrêté du 23 avril 2002~~)

Le règlement des études doit prendre en compte les besoins particuliers des étudiants engagés dans la vie active, des étudiants chargés de famille, des étudiants handicapés ou sportifs de haut niveau, des étudiants assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, vie étudiante ou associative notamment : aménagements d'horaires et d'examens, choix du mode d'examen (examen final), sessions spéciales pour les sportifs de haut niveau par exemple. Sont concernés également les adultes en reprise d'études.

> Sportifs de haut niveau (SHN)

Le SUAPS peut attester de ce statut de SHN et diffusera la liste des étudiants SHN largement dans les départements et composantes.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier d'aménagements particuliers liés à ce statut doivent apporter un justificatif et donner le calendrier des compétitions.

Les étudiants bénéficiant de ce statut doivent informer les départements des changements de calendrier au moins 15 jours avant.

Le SUAPS enverra la liste des étudiants ayant une pratique sportive et participant à des compétitions (hors SHN).

Les formations éviteront de placer les contrôles continus et les examens le jeudi après-midi.

> Handicap

Respect des textes réglementaires visés plus haut.

Le médecin et les infirmières évaluent les besoins et aménagements nécessaires, en lien avec l'équipe pédagogique.

Le BVE assure la mise en place et le suivi des mesures d'accompagnement

> Salarié : application du régime salarié

Peuvent demander à bénéficier de ce statut, les étudiants effectuant 60 heures par mois ou 15 heures par semaine durant l'année universitaire.

Il doit attester de son statut de salarié (attestation de l'employeur).

Il est dispensé de l'assiduité, peut ne pas passer le CC et est invité à passer l'examen terminal

Dispositifs d'évaluation des enseignements

Ils sont adaptés aux réalités des différents départements en fonction du nombre d'étudiants et du caractère de ces enseignements.

Ils font l'objet de la procédure instituée par l'université (questionnaire en ligne sous le sceau de l'anonymat) et/ou des commissions pédagogiques paritaires pour tenter de résoudre des problèmes de dysfonctionnement tant dans les conditions d'enseignement que dans les contenus avec les usagers étudiants.

Stage :

Les départements doivent indiquer dans le guide des études l'existence et la durée précise du stage.

Les étudiants peuvent faire un stage en entreprise et/ou une initiation à la recherche dans un laboratoire de recherche dans l'université, après avis du Président du Jury.

Le cadrage ci-dessous a été voté le 18 juin 2015 en CFVU (adopté à l'unanimité). Il convient de vous rapprocher de Jean-François Brouttier, Chargé de mission « Langues pour non spécialistes » pour la mise en oeuvre et les dispositions particulières, de Franck Vindevogel, chargé de mission CLES, pour les certifications ou de Imelda Elliott, Directrice du Département Langues & Langues Appliquées pour les modalités d'attribution des enseignements de langues et le fonctionnement de la Commission LANSAD.

Ils peuvent être joints en vous adressant à Sophie Delcour, responsable administrative LANSAD/CRL/CLES – lansad@univlittoral.fr - 0321994187

Est prévue à la rentrée 2015-16 la mise en place d'une UE Langue dans les arborescences APOGEE. Cette UE sera gérée conjointement par Mme Delcour, ses relais sur chaque ville et les secrétaires pédagogiques des formations.

Modalités de Contrôle des Connaissances en LANSAD en Licence et Master

Ce cadrage concerne les langues 1 mais également les 2e ou 3e langues obligatoires ou en option obligatoire.

Chaque étudiant est évalué en langues au moyen de 5 notes par semestre. Ces notes seront attribuées par le biais d'évaluations en contrôle continu et/ou en examen terminal.

Les 5 notes semestrielles représenteront chacune 1/5e de la note semestrielle et correspondent à :

- une note de compréhension orale (CO)
- une note de compréhension écrite (CE)
- une note de production écrite (PE)
- une note d'oral (production en continu et/ou interaction) (PO)
- une note CRL (travail de l'étudiant hors présentiel). En complément des enseignements, on demandera aux étudiants d'effectuer au minimum 10 heures de travail en autonomie guidé au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL ou à distance sur Internet). Ce travail sera évalué selon les critères suivants : respect du contrat, remplissage du carnet de bord, régularité du travail et cohérence du parcours sur le semestre.

Le niveau minimum requis en Licence est le niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). En master, le niveau minimum requis est le niveau B2 du CECRL. Les examens terminaux communs de chaque grade seront donc conçus en conséquence.

Session 1

Cadrage général pour chaque année d'études.

L1 examen terminal = CE + PE (1h30) et contrôle continu = CO + PO + CRL

L2 examen terminal = CO + CE + PE (2h) et contrôle continu = PO + CRL

L3 S5 tout en contrôle continu

L3 S6 : 5 notes en contrôle continu (50%) + CLES ou certification (50%)

M1 tout en contrôle continu

M2 S3 : 5 notes en contrôle continu (50%) + CLES ou certification (50%)

Des dispositions particulières s'appliquent pour les groupes de niveau inter-années : le cadrage pour ces filières se répartit entre examen terminal = CO + CE + PE (2h) et contrôle continu = PO + CRL.

Par ailleurs, certains masters ayant des stages longs dès le M1 peuvent décider d'un semestre de langue en M1 et 2 en M2.

Dans le cadre du contrôle continu, une absence justifiée (ABJ) à une épreuve nécessite l'organisation d'une épreuve de rattrapage pendant les TD à la demande de l'étudiant. Sans ce rattrapage

réalisé sur le temps des enseignements, la note de 0/20 sera attribuée à l'étudiant pour la ou les compétences concernées.

Les étudiants ayant le statut officiel de salarié, les mères de famille de 3 enfants ou plus, les étudiants handicapés, les sportifs de haut niveau doivent impérativement se faire connaître auprès du secrétariat

LANSAD et de l'enseignant afin que les épreuves proposées en contrôle continu puissent être passées dans les mêmes conditions que les autres étudiants du groupe ou dans le cadre d'un rattrapage pendant les TD, sans quoi la note de 0/20 pour la ou les compétences concernées sera attribuée à l'étudiant.

Session 2

Le 2nd semestre de l'année en cours (L1S2-L2S4-L3S6-M1S2) s'inscrivant dans la continuité du 1^{er} semestre, l'étudiant qui a obtenu une note globale inférieure à 10/20 au 1er semestre et égale ou supérieure à 10/20 au 2nd semestre garde la note obtenue au 2nd semestre pour les épreuves de rattrapage du 1er semestre en session 2.

En session 2, un seul sujet sera donné par année de formation.

Cadrage général pour chaque année d'études en session 2 :

L1 Examen terminal = CE + PE (1h30) (L'étudiant garde ses notes de CC = CO, PO, CRL)

L2 Examen terminal = CO + CE + PE (2h) (L'étudiant garde ses notes de CC = PO, CRL)

L3 S5 Examen terminal = CO + CE + PE (2h) (L'étudiant garde ses notes de CC = PO, CRL)

L3 S6 Examen terminal = CO + CE + PE (2h) (L'étudiant garde ses notes de CC = PO, CRL ainsi que la note CLES)

M1 Examen terminal = CO + CE + PE (2h) (L'étudiant garde ses notes de CC = PO, CRL)

M2 S3 Examen terminal = CO + CE + PE (2h) (L'étudiant garde ses notes de CC = PO, CRL ainsi que la note CLES).

Par ailleurs, certains masters ayant des stages longs dès le M1 peuvent décider d'un semestre de langue en M1 et 2 en M2.

Des dispositions particulières s'appliquent pour les groupes de niveau inter-années : le cadrage pour l'examen terminal de session 2 est le suivant : CO + CE + PE (2h). (L'étudiant garde ses notes de CC = PO, CRL ainsi que la note CLES en L3 S6)

CLES et certifications en langues

Intégration du CLES en L3 – semestre 6 et en M2 – semestre 3

Master 2 – Semestre 3

Obtention d'une certification de niveau C1 : 20/20

Obtention d'une certification de niveau B2 : 16/20

Ainsi, si nous prenons l'exemple du CLES (qui évalue l'ensemble de ces compétences), voici le tableau de correspondance des notes pour le niveau MASTER uniquement pour le S3.

	Obtention d'une certification B1	Obtention d'une certification B2	Obtention d'une certification C1
4 compétences validées	12/20	16/20	20/20
3 compétences validées	7/20	12/20	15/20
2 compétences validées	4/20	8/20	12/20
1 compétence validée	1/20	5/20	7/20
0 compétence validée	0/20	0/20	0/20

SEMESTRE 9
M2 MANAGEMENT ET MARKETING A L'INTERNATIONAL
2016 - 2017

Unités d'études	V/H	Coeff	ECTS	Enseignants
Enseignements spécialisés				
UE1 Gestion financière et communicationnelle	48	6	6	
UE11 Marketing de la marque et communication international	12 CM / 12 TD	3	3	N. Chouikh
UE12 Techniques de gestion financière et risques internationaux	12 CM / 12 TD	3	3	T. Rigaux / S. Tchendo
UE2 LANSAD	20	3	3	
UE21 LV1 – Anglais – Communication et négociation	20 TD	3	3	G. Marteel/ L. Hocquez
UE3 Culture et vie des affaires internationales	104	12	12	
UE31 LV2 - Communication et négociation	20 TD	2	2	G. Andre C. Digui-otto
UE32 Négociations d'affaires à l'international	24 TD	3	3	F. Boulet
UE33 Management et gouvernance des partenariats internationaux	24 CM	3	3	A.Elkhabli
UE34 Techniques douanières et transport international	18 CM / 18 TD	4	4	D. Dumélie / C. Secember B. Catez
UE4 Acquisition des connaissances et techniques complémentaires	68	9	9	
UE41 Supply chain management	24 CM	3	3	F. Wagenhausen
UE42 Entrepreneuriat et internationalisation des PME	24 CM	3	3	T. Rigaux / A. Abiassi
UE43 PPP : Un projet pour rencontrer son réseau	20 TD	3	3	G.Dokou
Total	240	30	30	

UE 11 Marketing de la marque et communication international

Enseignant : N. CHOUIKH

Durée du cours : 12 H CM / 12 H TD

3 ECTS

Objectifs généraux du cours :

Appréhender l'importance de la communication internationale dans le marketing de la marque

Préambule : Que sont le Marketing et la Marque ?

Contenu du programme (les grandes lignes) :

1^{ère} partie : Le marketing de la marque

A- Principes de bases du Marketing

B- Fonction et identité de la Marque

C- Construction, pérennisation et actualisation de la Marque : un enjeu stratégique

2^{ème} partie : La communication internationale

A- La dimension internationale de l'économie

B- Adapter sa communication à l'International

C- La Marque vecteur de communication

3^{ème} partie : Dossier documentaire et exemples de stratégies de communication internationale par la Marque

Bibliographie :

Méthodes d'évaluation :

Contrôle continu (40%) et examen écrit (60%)

UE 12 Techniques de gestion financière et risques internationaux

Enseignant Volet « risques internationaux » : T. RIGAUX

Durée du cours : 12 H CM / 12 H TD

3 ECTS

Objectifs généraux du cours :

Evaluation du risque à l'international

Savoir définir les formes de couverture du risque adapté à ma PME

Contenu du programme (les grandes lignes) :

- 1) L'évaluation du risque de non paiement
 - Les différents risques de crédit
 - Les déterminants du risque de crédit
 - L'évaluation du risque de crédit

- 2) Le choix d'une couverture appropriée
 - Les règles générales
 - Les différentes couvertures possibles

Bibliographie :

Exporter : éditions Foucher

MOCI : Moniteur du Commerce International

Webographie

Méthodes d'évaluation :

1 étude de cas en gestion du risque commercial

Enseignant Volet « risques financiers » : S. TCHENDO

Objectifs généraux du cours :

- Rappeler les liens entre la finance et l'économie réelle
- Analyse des contraintes financières à l'international et « variabilisation » de certaines données environnementales
- Maîtrise des principales techniques et mécanismes monétaires ou financiers qui permettent de gérer ces contraintes
 - * Notions et techniques de change
 - * Déterminants des changes
 - * Risques de change et leur gestion

Contenu du programme (les grandes lignes) :

- Analyse de l'environnement économique international
- Analyse du marché de change, de la cotation et des changes au comptant et à terme.
- Analyse des taux de change au comptant, à terme, réel et effectif
- Analyse des régimes de change
- Etude de la formation des taux d'intérêt
- Notion de position de change et gestion du risque de change
- Analyse des déterminants du taux de change.

Travaux personnels demandés :

Dossier de recherche (en groupe)

Bibliographie :

Vademecum de la bourse et des marchés financiers
Amar DOUHANE, Jean Miche ROCCHI, Jacques SIGWALT
Fontaine P: Gestion financière internationale
Arvisenet (P') Ph, Petit JP: Finances internationales, les marchés, les acteurs (Hachette 97)
Yves Simon; Delphine LAUTIER : Finance internationale, (économica 2005)
5- Lindert PH, PUGEL T.A : économie internationale
6- Aftalion F. :Marché de change et produits dérivés (PUF 95)/ Les taux de change (PUF 95)
7- Bourguinat H: Finances internationales (PUF 92)
8- Aroyo P: Marché des changes (Dunod 1994)

Méthodes d'évaluation :

- TD- Application/exercices
 - Dossiers
 - Contenu du cours
 - notions essentielles développées
 - recherches complémentaires personnelles
- * QRC, QRM, Dissertation, Analyse structurée

UE 21 LANSAD - Anglais

Enseignants : L. HOCQUEZ / G. MARTEEL / C. VANTIELCKE / F. KACZOROWSKI

Durée du cours : 24 h d'enseignement en présentiel et 10h de travail en autoformation guidée sur les ressources numériques du CRL.

Les étudiants sont répartis par groupes de niveau

3 ECTS

Objectifs généraux du cours :

Premier objectif des cours de langues vivantes étrangères : l'amélioration du niveau général de compétences en langues (compréhension orale, compréhension écrite, production orale, production écrite) visant l'obtention d'une certification.

Contenu du programme (les grandes lignes) :

Anglais à coloration économique et gestion

Bibliographie/webographie :

Indications données en cours

Méthodes d'évaluation :

Chaque étudiant est évalué en langues au moyen de 5 notes par semestre. Ces notes seront attribuées par le biais d'évaluations en contrôle continu et/ou en examen terminal.

Les 5 notes semestrielles représenteront chacune 1/5^e de la note semestrielle et correspondent à :

- une note de compréhension orale (CO)
- une note de compréhension écrite (CE)
- une note de production écrite (PE)
- une note d'oral (production en continu et/ou interaction) (PO)
- une note CRL (travail de l'étudiant hors potentiel). En complément des enseignements, on demandera aux étudiants d'effectuer au minimum 10 heures de travail en autonomie guidé au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL ou à distance sur Internet). Ce travail sera évalué selon les critères suivants : respect du contrat, remplissage du carnet de bord, régularité du travail et cohérence du parcours sur le semestre.

Le niveau minimum requis en Licence est le niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). En master, le niveau minimum requis est le niveau B2 du CECRL.

Les examens terminaux commun de chaque grade seront donc conçus en conséquence.

Session 1

M2 : 5 notes en contrôle continu (50%) + CLES ou certification (50 %), une absence justifiée (ABJ) à une épreuve nécessite l'organisation d'une épreuve de rattrapage pendant les TD à la demande de l'étudiant. Sans ce rattrapage réalisé sur le temps des enseignements, la note de 0/20 sera attribuée à l'étudiant pour la ou les compétences concernées.

Les étudiants ayant le statut officiel de salarié, les mères de famille de 3 enfants ou plus, les étudiants handicapés, les sportifs de haut niveau doivent impérativement se faire connaître auprès du secrétariat LANSAD et de l'enseignant afin que les épreuves proposées en contrôle continu puissent être passées dans les mêmes conditions que les autres étudiants du groupe ou dans le cadre d'un rattrapage pendant les TD, sans quoi la note de 0/20 pour la ou les compétences concernées sera attribuée à l'étudiant.

Session 2

En session 2, un seul sujet sera donné par année de formation.

M2 Examen terminal = CO + CE + PE (2h) (l'étudiant garde ses notes de CC = PO, CRL ainsi que la note CLES)

Bibliographie :

Tout extrait de la presse des pays anglophones abordant le thème de l'environnement (ex. Popular science, The International Herald Tribune, Newsweek, etc.)
« L'anglais de l'environnement » (BELIN)
Sites du CLES et du TOEIC

SITES CONTENANT DES TEST DE POSITIONNEMENT:

<http://www.aspect-france.fr/-TESTEZ-VOTRE-ANGLAIS-.html>
<http://www.britishcouncil.org/learnenglish-central-test-test-your-level.htm>
<http://www.reward-net.com/placement.htm>
<http://www.tolearnenglish.com/test-de-niveau-anglais-grammaire.php>
<http://www.edict.com.hk/diagnostic/>
http://www.e-anglais.com/tests/test_advcd.php
<http://www.languagesystems.com/wptest/>

SITES DE CENTRES DE RESSOURCES EN LANGUES:

<http://www.u-picardie.fr/crl/minimes/anglais.htm>
<http://spiral.unistra.fr/>
<http://www.univ-tlse1.fr/crl/>
http://www.u-paris10.fr/96870734/0/fiche___pagelibre/&RH=FR

AUTRE SITE:

<http://www.gymglish.fr/>

QUELQUES SITES POUR ECOUTER LA RADIO ET REGARDER LA TELEVISION EN ANGLAIS:

<http://www.npr.org/>
<http://.abcnews.go.com/video>
<http://edition.cnn.com/studentnews/>
<http://www.world-english.org/listening.htm>
<http://www.englishstudydirect.com/OSAC/mediatv.htm>
http://beelinetv.com/free_english_tv/
<http://www.rte.ie/radio/>
<http://www.bbc.co.uk/radio/>
<http://www.bbc.co.uk/tv/>
<http://www.bbcworldnews.com/Pages/default.aspx>
<http://news.sky.com/skynews/>
<http://englisheverywhere.homestead.com/files/radio.html>
<http://australiannetwork.com/englishbites/>
<http://www.australiannetwork.com/learningenglish/vodcast.htm>

DICTIONNAIRES EN LIGNE:

<http://www.agris.be/fr/research/dico.html> (EURODICAUTOM)
http://www.lexilogos.com_langue_dictionnaires.htm (LEXILOGOS)

UE 31 LV2 Allemand

Enseignant : G. ANDRE

Durée du cours : 20H TD

2 ECTS

Objectifs généraux du cours :

Pratique de la langue courante (4 compétences) et de spécialité

Contenu du programme (les grandes lignes) :

- Formation antérieure à prendre en compte
- Pratique de la langue allemande à l'écrit et surtout à l'oral

Aptitudes cognitives :

- Savoir étudier des documents portant sur « Tatsachen über Deutschland und die deutschsprachigen Länder : Kulturmosaik. »
- Savoir mobiliser et conforter les acquis (grammaire, lexique courant et spécifique)
- Savoir rédiger dans une langue claire et correcte

Attitudes :

- Présentation de travaux préparés individuellement et en binôme
- Participation en classe, devant public

Bibliographie/Webographie :

- Grammaire : le Mémento du Germaniste, Ed. Vasseur
- Dictionnaire de l'allemand économique, commercial et financier, Pocket
- L'allemand des affaires, Les Langues Modernes
- Heutiges Deutschland - L'Allemagne contemporaine, Bréal
- Tatsachen über Deutschland – L'Allemagne, faits et réalités
- Presse allemande, internet ...

Méthodes d'évaluation :

Contrôle continu = 100 %

Présentation(s) orale(s)

QCM/tests

Simulation

Participation

UE 31 LV2 Espagnol

Enseignant : C. DIGUI-OTTO

Durée du cours : 20 H TD

2 ECTS

Objectifs généraux du cours :

Etre capable d'analyser des documents relatifs aux relations internationales

Contenu du programme (les grandes lignes) :

Connaissances :

Oral et écrit

Aptitudes cognitives :

Etude de documents portant sur les relations internationales

Attitudes :

Travaux personnels demandés :

Bibliographie :

Livres de référence /Revue

Toute la presse espagnole et latino-américaine

Webographie :

El pais.com

EL Mundo.com

Méthodes d'évaluations :

Examen écrit

UE 32 Négociations d'affaires à l'international

Enseignant : F. BOULET

Durée du cours : 24 H TD

3 ECTS

Objectifs généraux du cours :

Présentation du processus de négociation qui mène ordinairement à la conclusion des contrats commerciaux internationaux. Le cours vise à fournir aux étudiants les outils théoriques et pratiques de base en matière de négociation, les connaissances factuelles sur la culture d'affaires des principaux partenaires commerciaux et la vision stratégique d'ensemble pour la poursuite d'activités commerciales internationales.

- de comprendre la nature des grandes approches de négociation et leurs impacts sur les résultats;
- d'apprendre à fonctionner en équipe de négociation;
- de connaître les différentes phases d'un processus de négociation réussi;
- d'acquérir les habiletés de base en matière tactique;
- de développer une vision stratégique globale et proactive du processus de négociation interculturelle;
- de pratiquer les techniques de négociation dans des simulations et des jeux de rôles;
- d'œuvrer éventuellement au sein d'une véritable équipe de négociation.

Contenu du programme (les grandes lignes) :

- Gestion du processus de négociation 2 :
 - Structure et orientation de la négociation
 - Négociation interculturelle
 - Planification de la négociation
 - Les différents contextes de négociation
- Quelques spécificités de négociations internationales
 - Négociation commerciale aux USA
 - Négociation commerciale au Japon
 - Négociation commerciale en Chine
 - Négociation commerciale en Russie
 - Négociation commerciale en Afrique

Méthode pédagogique :

- Cours magistral
- Etude de cas
- Simulation/jeux de rôle

Travaux personnels demandés :

- Préparer les exercices en amont afin de faciliter le travail en classe

Bibliographie :

- Dupont, Christophe, *La négociation, Conduite, théorie, applications*, 4e édition, Dalloz, Paris, 1994,
- Gagnon, Jean H., *Réussir par la négociation*, Presses universitaires de France, Collection Que sais-je?, Paris, 1984,
- Delivré, François *Le pouvoir de négociier (3e édition)*, InterEditions, Paris, 2003,
- Dupont, Christophe, *La négociation : conduite, théorie, applications, 2e édition*, Dalloz, Paris, 1986,
- Ferraro, Gary P., *The Cultural Dimension of International Business*, Prentice Hall, Upper Saddle River (NJ), 1998,
 - Usunier, Jean-Claude, « La dynamique culturelle », p. 75-105, dans *Commerce entre cultures : une approche culturelle du marketing international*, Presses universitaires de France, Paris, 1992, 453 pages. ISBN 2-13-044187-4.
 - Audebert-Lasrochas, Patrick, « La préparation de la négociation », p. 65-95, dans *La négociation : Applications professionnelles*, Paris, Éditions d'Organisation, 1999, 431 pages. ISBN 2-7081-2352-1.
- Adler, Nancy J., « Négociation avec des étrangers », Ch. 7, p. 197-220, dans *Comportement organisationnel : une approche multiculturelle*, Éditions Reynald Goulet Inc., Ottawa, 1994, 324 pages. ISBN 2-89377-073-8
 - Saner, Raymond, « Tactique », p. 135-153, dans *L'art de la négociation*, Chiron éditeur, Paris, 2003

Méthodes d'évaluation :

- Travail individuel
- Examen final
- Jeux de rôle (groupe)
- Note de participation

UE 33 Management et gouvernance des partenariats internationaux

Enseignant : A. ELKHABLI

Durée du cours : 24 H TD

3 ECTS

Pré requis :

Stratégie d'entreprise / Politique Générale des Entreprises - Notions d'Entrepreneuriat.

Objectifs du cours :

Ce cours se propose de présenter les modalités de gestion de la croissance des entreprises en se focalisant particulièrement sur les partenariats interentreprises comme modalité de développement. S'appuyant notamment sur des notions fondamentales issues de la stratégie d'entreprise, cet enseignement porte sur les caractéristiques des modes de management et de gouvernance des partenariats internationaux.

Alliant un contenu théorique à un contenu empirique, ce cours se propose d'aborder les problématiques que le manager et/ou l'entrepreneur contemporain est appelé à gérer, notamment : les stratégies de développement des organisations, la place de l'innovation ainsi que les modalités de management et gouvernance.

Plan de cours :

Introduction (Rappel) à la stratégie d'entreprise
Stratégies de coopération
Management & gouvernance des stratégies de coopération

Bibliographie :

B. Garrette et P. Dussauge (1995), *Les Stratégies d'Alliance*, Les éditions D'organisation.
Don Hellriegel et John W.Slocum (2006, 2e ed.), *Management des Organisations*, De Boeck édition.
G. Johnson et al. (2008, 9^{ème} éd.), *Stratégie*, Paris, Pearson Education France.
J-Y Prax et al. (2005), *Objectif : Innovation*, éd Dunod
L.J. Fillion (2007), *Management des PME*, éd Pearson Education.
M. Coster (2009) , *Entrepreneuriat*, Paris, Pearson Education France.
S. Wagner-Tsukamoto (2003), *Human Nature and Organization Theory*, Edgar Elgar Publishing UK.
Stephen Robbins et David DeCenzo, (2008 ,6^{ème}éd), *Management : l'essentiel des concepts et des pratiques*, Paris, Pearson Education France.

Méthode d'évaluation :

Les étudiants seront évalués d'une part sur la base des présentations d'articles de recherche et de cas d'entreprises, et d'autre part sur la base d'un examen final dont la durée est de 3 heures.

UE 34 Techniques douanières et transport international

Enseignants : Didier Dumelie et Corinne Sécember-Fournier (Techniques douanières) et Bruno Catez (transport international)

Durée du cours : 18 H CM/ 18 H TD

4 ECTS

Pré requis : les incoterms

Objectifs du cours :

connaître l'architecture des échanges commerciaux internationaux (procédures / téléprocédures / régimes douaniers).

Plan du cours :

L'administration des douanes et ses missions

L'union européenne et les pays tiers

La circulation intracommunautaire des marchandises

Les préalables au dédouanement

La destination douanière de la marchandise : régimes douaniers (transit, régimes définitifs, régimes économiques)

Le dédouanement de la marchandise : la déclaration en détail : le DAU, les procédures et téléprocédures de dédouanement

Le partenariat douane / entreprises de sécurisation de la chaîne logistique internationale : l'Opérateur Economique Agréé

Les outils à disposition des opérateurs

Bibliographie :

<http://www.douane.budget.gouv.fr>

Méthode d'évaluation :

Session 1 : examen de 2 heures : cas pratique + questions de cours.

Session 2 : examen de 2 heures : cas pratique + questions de cours.

Partie - Transport international

Pré requis et/ou lecture introductive conseillée :

Pas de prérequis particulier.

Objectifs généraux de l'Unité d'Enseignement :

- Maîtriser les incoterms et proposer les solutions les plus adaptées en matière d'incoterms.
- Connaître, dans les différents modes de transport, les principes généraux qui régissent les contrats de transport internationaux, les règles de tarification spécifiques, le vocabulaire.

Résultats attendus :

Plan du cours :

Introduction

Chapitre 1 : Les règles incoterms

Chapitre 2 : Le choix du transitaire

Chapitre 3 : Les choix en matière d'emballage-transport

Chapitre 4 : Le transport maritime

Chapitre 5 : Le transport aérien

Chapitre 6 : Les transports continentaux

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours + exercices

Bibliographie indicative :

Paveau Jacques et autres auteurs, *Exporter*, Paris, Foucher, 25^{ème} édition, 2015

Kerguelen-Neyrolles Bernadette et autres auteurs, *Le Lamy Transport - Tome 2, Mer, fer, air : optimisez vos transports intérieurs et internationaux*, Paris, Lamy, 2015.

Le MONiteur du Commerce International (MOCI) et ses numéros spéciaux.

Les incoterms, publications ICC 2010, Chambre de Commerce Internationale, Paris

Méthode d'évaluation (choix du mode de contrôle, documentation, calculatrice accès internet... ou pas)

Session N°1 : un contrôle intermédiaire 30 % de la note + examen 2 heures 70% de la note

Session N°2 : examen 2 heures 100 % de la note

UE 41 Supply chain management

Enseignant : F. WAGENHAUSEN

Durée du cours : 24 H CM

3 ECTS

Objectifs généraux du cours :

Connaissance de l'organisation globale d'une entreprise

Connaissances (savoir)

Méthodes d'organisation de l'activité

Aptitudes cognitives (savoir faire)

Maîtriser l'enchaînement des activités dans un processus de production

Savoir organiser la cohérence des flux dans le processus de production

Attitudes (savoir être)

Etre capable de dominer des dysfonctionnements dans l'organisation du processus de production

Contenu du programme (les grandes lignes) :

La notion de chaîne de valeur

Logistique interne, logistique inter-entreprise

La planification logistique

Flux d'informations et flux de marchandises

L'optimisation de la supply chain

Flux poussés et flux tirés

Les conséquences de cette approche sur l'organisation de l'activité

Bibliographie :

Livres de référence Stratégie Logistique : A Kamyab Samii ; La logistique globale et le supply chain management : Ph-P Dornier et M. Fender ; Management industriel et logistiquier A. Gareau et M. Greif

Revue Supply Chain Magazine

Méthodes d'évaluation :

Etude de cas+ Examen écrit

UE 42 Entrepreneuriat et internationalisation des PME

Enseignant : T. RIGAUX / A. ABIASSI

Durée du cours : 24 H CM

3 ECTS

Objectifs généraux du cours :

Comprendre la dimension internationale de la PME

Intégrer les spécificités opérationnelles de l'entreprise à l'international

Contenu du programme (les grandes lignes) :

1) L'environnement des échanges internationaux
Emission RF International

Les PME à l'international, un constat accablant

Les motivations

Les performances

Dynamisme et perspectives

Accompagnement et aides

Emission RF international

2) L'internationalisation des PME

Les raisons

Le dispositif de soutien

Les modes d'accès aux marchés étrangers

Les acteurs du commerce international

3) Le diagnostic export

4) Les formes de représentation

Bibliographie conseillée et sites à consulter:

Exporter : éditions Foucher 25^{ème} édition

MOCI : Moniteur du Commerce International

Méthodes d'évaluation :

Etude de cas

UE 43 PPP : Un projet pour rencontrer son réseau

Enseignant : G. DOKOU

Durée du cours : 20 H TD

3 ECTS

Objectifs :

- Gérer un projet en lien avec le monde socio-économique
- Apprendre à travailler en réseau
- Confronter son projet avec le monde socio-économique
- Acquérir les bases de compétences entrepreneuriales

Contenu :

- **Méthodologie de gestion de projet**
- *Intervenant : Enseignant formé à la gestion de projet*
Définition d'un projet et sensibilisation à la démarche-projet :
Analyse des besoins/étude de la demande, étude de faisabilité, définition d'objectifs, outils de planification d'un projet (donner les bases pour l'élaboration d'un cahier des charges, établir un calendrier pour la gestion d'un projet, gestion des moyens)
- **Gestion d'un projet**
- **Organisation de la Journée du Premier Emploi** (un groupe d'environ 5 étudiants sur l'ensemble de l'effectif - **Référent JPE**)
- **Organisation du colloque 3^{ème} édition JIR-CELLAB – Référent JIR-CELLAB**
- **Organisation de challenges de projets entrepreneuriaux**
 - Présentation de la méthodologie : approche par projet innovant ou par jeux d'entreprise
 - Travail par sous-groupe et modes de conduite de projets d'innovation technologique ou sociale
 - Formalisation du business model et des aspects financiers (plan d'affaires) et juridiques
 - Restitution synthétique du dossier : savoir convaincre

Méthodes d'évaluation :

Reporting des activités, documents de synthèse écrits et soutenus à l'oral

SEMESTRE 10
M2 MARKETING INTERNATIONAL ET RESEAUX
2016 - 2017

Unités d'études	V/H	Coeff	ECTS	Enseignants
Enseignements spécialisés				
UE5 Management marketing international 2	84	10	10	
UE51 Marketing stratégique international : B to B et B to C	18 CM/ 18 TD	4	4	JM. Fankam / D. Mbatonga
UE52 Stratégies E-Marketing et E-commerce à l'international	24 TD	3	3	T. Poteau
UE53 Management des équipes multiculturelles	24 TD	3	3	A. Chapali
UE6 Acquisition des applications professionnelles	12	20	20	
UE61 Méthodologie de recherche	12 TD	2	2	G. Dokou
UE62 Stage-mémoire-soutenance	3h/Et	18	18	Equipe pédagogique
Total	96	30	30	

UE 51 Marketing stratégique international : B to B et B to C

Enseignant : JM. FANKAM / D. MBATONGA

Durée du cours : 18 H CM / 18 H TD

4 ECTS

Pré requis : Aucun

Objectifs du cours :

Connaître et comprendre les facteurs qui influencent les activités mentales, émotives et physiques des acheteurs.

Etre en mesure de faire des recommandations d'action marketing fondées sur le comportement de l'acheteur.

Etre en mesure de proposer des plans d'actions opérationnels au niveau du produit et du prix.

Plan de cours :

1. Les facteurs internes et externes à la consommation
2. Les processus de décisions d'achat
3. La politique de produit à l'international
4. La politique de prix à l'international

Bibliographie :

- D'ASTOUS, A., BALLOFFET, P., DAGHFOUS, N., et BOULAIRE, C. (2010), « *Comportement du consommateur* », Chenelière Education.
- LENAGARD-ASSAYAG, E. et MANCEAU, D. (2011), « *Le marketing de l'innovation. De la création au lancement de nouveaux produits* », 2^e édition, Dunod.
- LENDREVIE, J. et LEVY, J. (2013), « *Mercator – Théories et nouvelles pratiques du marketing* », Dunod.
- MAYRHOFER, U. (2012), « *Marketing international* », Economica.

Méthode d'évaluation :

- Etude de cas réalisée en équipe 50%
- Examen (2h à 3h) 50%

UE 52 Stratégies E-Marketing et E-commerce à l'international

Enseignant : T. POTEAU

Durée du cours : 20 H TD

3 ECTS

Objectifs généraux du cours :

- Découvrir le e-business et comprendre les mécanismes du marketing sur internet. Comprendre les différentes façons de générer du trafic vers un site.
- Connaissances (savoir) : Acquisition des concepts afférents à la communication et à la publicité sur internet.
- Aptitudes (savoir-faire) : Donner les éléments pour savoir opérer sur le web
- Attitudes (savoir être) : Savoir concilier les contraintes de présence réelle et la démarche de communication nécessaire pour attirer l'attention sur son site.

Contenu du programme (les grandes lignes) :

- Achat de noms de domaine et hébergement de sites web
- Création de trafic vers un site web
- Créer et monétiser un blog

Travaux personnels demandés

Bibliographie :

Jean-Jacques Rechenmann. Internet et Marketing. Editions d'organisation. 2001.
Le Blog de Mr BA : <http://locahome.com/blog> catégorie Entrepreneuriat> eBusiness

Méthodes d'évaluation :

Dossiers thématiques

UE 53 Management des équipes multiculturelles

Enseignant : A. CHAPALI

Durée du cours : 24 H TD

3 ECTS

Objectifs généraux du cours :

Avoir une vision générale des situations de la relation commerciale dans des univers multiculturels

- **Connaissances (savoir)**

Connaissance de situations où la multiculturalité ou la modernité joue un rôle important pour la connaissance des rapports entre les acteurs. Savoir négocier et gérer une équipe multiculturelle

- **Aptitudes cognitives (savoir-faire)**

Savoir réagir dans un milieu multiculturel et pouvoir faire face à des situations d'affaires

- **Attitudes (savoir être)**

Savoir exprimer ses compétences, développer un comportement positif et intégrer les aspects multiculturels

Le réseautage est l'un des fondements des relations internationales.

Pour mieux appréhender le monde économique globalisé et en même temps diversifié, le marketing international se doit d'intégrer et de maîtriser cet outil d'échange et de communication aujourd'hui plus que jamais démocratisé par Internet.

Contenu du programme (les grandes lignes) :

- La gestion du changement
- Les mobiles du changement
- Les types de changement
- Quel changement et quelle stratégie dans une économie globale ?
- Les principes fondamentaux
- Les clés du changement : facteurs clés de succès
- Stratégies de négociation de management et de communication dans un univers multiculturel

-

Développer efficacement ses réseaux permet de:

- Prospecter avec habileté le marché international
- Identifier les personnes clés
- Développer des relations gagnant-gagnant
- Anticiper les besoins et les changements

Les réseaux existent pour faire en sorte que les choses se fassent de la façon la plus efficace et la plus efficiente possible. Qu'ils soient réels ou virtuels.

Mais être un bon « réseuteur » ne s'improvise pas ! Cela suppose d'être capable de prendre conscience de ses atouts, de savoir bien utiliser les techniques de communication et d'oser aller vers les autres avec confiance en soi.

Bibliographie : Polycopié synopsis

Méthodes d'évaluation :

- Etude de cas
- Evaluation portant sur le contenu pratique (Dossier / Projet)

UE 61 Méthodologie de recherche

Enseignant : G. DOKOU

Durée du cours : 12 H TD

2 ECTS

Objectifs généraux du cours :

- Savoir cerner le sujet et l'objet de recherche en sciences de gestion
- Distinguer la recherche fondamentale et la recherche appliquée
- Savoir recenser et dégrossir la documentation et bibliographique scientifiques et professionnelles au regard de l'objet et du sujet de recherche
- Savoir élaborer une fiche de lecture et construire la compilation scientifique et le modèle conceptuel qui la sous-tend
- Savoir élaborer une problématique de recherche et les hypothèses qui la sous-tendent
- Savoir combiner des informations et des approches qualitatives et quantitatives
- Savoir exploiter les résultats d'enquête obtenus grâce aux outils d'analyse de données et savoir vérifier les hypothèses de départ
- Savoir proposer des pistes d'action pertinente à partir des méthodes fondées sur des bases épistémologiques solides

Contenu du programme (les grandes lignes) :

- Rappel : distinction rapport de stage, mémoire de stage et mémoire
- Contenu et construction d'une problématique, des hypothèses et des objectifs de recherche
- Démarche de combinaison des méthodes d'étude qualitative et quantitative
- Démarche de compilation des fiches de lecture et de construction d'un modèle conceptuel
- Elaboration d'un planning de recherche
- Rédaction et communication des résultats conceptuels en empiriques de la recherche

Travaux personnels demandés :

- Fiches de lecture, compilation et élaboration d'un modèle conceptuel
- Enquête terrain

Bibliographie :

- VAN CANPENHOUDT L., QUIVY R., Manuel de recherche en sciences sociales, 4^{ème} édition, Dunod, 2011
- DAVID A., HATCHUEL A., LAUFER R., Les nouvelles fondations des sciences de gestion, Presse des Mines, 2012
- SAVALL H., ZARDET V., Recherche en sciences de gestion : approche qualimétrique, observer l'objet complexe, Economica, 2004
- THIETART A.R., Méthode de recherche en management, 4 édition, Dunod
- GAVARD-PERRET M-L., GOTTELAND D., HAON Ch., JOLIBERT A., Méthode de recherche en sciences de gestion: réussir son mémoire ou sa these, edition Pearson

Méthodes d'évaluation :

- Dossier conceptuel
- DM enquête terrain

UE 62 – STAGE (4 mois (min) 6 mois (max))

Enseignant : Tuteur stage et mémoire

Durée du cours : 3 H TD/Étudiant

18 ECTS

Objectifs généraux du stage :

Développement de la dimension professionnelle de la formation par la mobilisation et l'application des enseignements au traitement des problèmes réels de l'entreprise. A cet effet, il est fortement recommandé aux étudiants d'étendre ou de rechercher le stage à l'étranger, le pays d'origine étant exclus ou de trouver des entreprises positionnées à l'international.

Contenu du stage (les grandes lignes) :

Il est fondé sur une mission qui résume l'ensemble des activités que l'étudiant effectuera durant le stage.

Celle-ci alimente le mémoire de stage qui va être organisé autour d'une problématique tirée de la mission. Cette problématique est alimentée et argumentée par des données contextuelles, des contenus conceptuels et des modèles connus dans la littérature (modèles normatifs et prescriptifs).

La durée du stage est de 4 à 6 mois.

Le guide du mémoire explique toutes les modalités du stage et du mémoire. Il intègre l'importance du projet professionnel.

Les soutenances auront lieu fin septembre dernier délai.

Le projet professionnel est un deuxième document d'une quinzaine de page qui explique les axes professionnels sur lesquels l'étudiant compte se positionner dans la vie active et les ressources qui le justifie : spécificité des missions de stage, conférences métier (Iscid), modules particuliers suivis par l'étudiant.

Travaux personnels demandés :

Effectuer des études requises par les thèmes traités

Bibliographie

Webographie

Méthodes d'évaluation :

Une fiche de liaison permettant d'échanger les informations sera adressée à l'entreprise.

Annexe

Calendrier 2016-2017 Master Management et Marketing International M2

N° semaines		Semaines						Activités		M2
Calend	Ord.	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi			
35	1	Session 2	Session 2	Session 2	Session 2	Session 2	Session 2	Examen session 2		
36	2	Soutenance MMI	06/09	Soutenance MMI	Jury MMI Pré-rentree	10/09	10/09	Soutenance + Jury + CPP+ Pré rentrée MMI		
37	3	13/09	14/09	15/09	16/09	17/09	17/09	Cours		
38	4	20/09	21/09	22/09	23/09	24/09	24/09	Cours		
39	SEMESTRE 9	26/09	Enactus	28/09	29/09	30/09	1/10	Créativité MMI/Cours		
40		CEL INNOV	E innovant DK	05/10	06/10	07/10	8/10	Cel Innov MMI- E innov M1 / Cours		
41		10/10	11/10	12/10	13/10	14/10	15/10	Cours		
42		17/10	Camp Innov	19/10	20/10	21/10	22/10	Cours		
43		24/10	25/10	26/10	27/10	28/10	29/10	Cours		
44		31/10	01/11	02/11	03/11	04/11	5/11	Cours		
45		07/11	JIR 3	09/11	10/11	11/11	12/11	MMI Cours		
46		14/11	15/11	16/11	17/11	18/11	19/11	Cours		
47		21/11	22/11	23/11	24/11	25/11	26/11	Cours/conférence métiers		
48		28/11	29/11	30/11	01/12	02/12	3/12	Cours		
49	05/12	06/12	07/12	08/12	JPE	10/12	Cours			
50	12/12	13/12	14/12	15/12	16/12	17/12	Cours			
51	19/12	20/12	21/12	22/12	2/12	24/12	Vacances de Noel			
52	26/12	27/12	28/12	29/12	30/12	31/12	Vacances de Noel			
1	19	02/01	03/01	04/01	05/01	06/01	7/01	Cours		
2	20	09/01	10/01	11/01	12/01	13/01	14/01	Cours		
3	21	16/01	17/01	18/01	19/01	20/01	21/01	Cours		
4	22	23/01	24/01	25/01	26/01	Jury + CPP	JPO	Cours		
5	23	30/01	31/01	01/02	02/02	03/02	4/02	Cours		
6	24	06/02	07/02	08/02	09/02	10/02	11/02	Cours		
7	25	13/02	14/02	Innovation et entrepreneuriat			18/02	MMI journée		
8	26	20/02	21/02	22/02	23/02	24/02	25/02	Stage- VH		
9	27	B/Citadelle	28/02	01/03	02/03	03/03	04/03	Stage		
10	28	06/03	07/03	08/03	09/03	10/03	11/03	Stage		
11	29	13/03	14/03	15/03	16/03	17/03	18/03	Stage		
12	30	20/03	21/03	22/03	23/03	24/03	25/03	Stage		
13	SEMESTRE 10	27/03	28/03	29/03	30/03	31/03	01/04	Stage		
14		03/04	04/04	05/04	06/04	07/04	08/04	Stages		
15		10/04	11/04	12/04	13/04	14/04	15/04	Stage		
16		17/04	18/04	19/04	20/04	21/04	22/04	stage		
17		24/04	25/04	26/04	27/04	28/04	29/04	Stage		
18		01/05	02/05	03/05	04/05	05/05	06/05	Stage		
19		08/05	09/05	10/05	11/05	12/05	13/05	Stage		
20		15/05	16/05	17/05	18/05	19/05	20/05	Stage		
21		22/05	23/05	24/05	25/05	26/05	27/05	Stage		
22		29/05	30/05	31/05	01/06	02/06	03/06	Stage		
23		05/06	06/06	07/06	08/06	09/06	10/06	Stage		
24		12/06	13/06	14/06	15/06	16/06	17/06	Stage		
25		19/06	20/06	21/06	22/06	23/06	24/06	Stage		
26		26/06	27/06	28/06	29/06	30/06	01/07	Stage		
27	45	03/07	04/07	05/07	06/07	Jury + CPP	08/07	Stage		
28	46	10/07	11/07	12/07	13/07	14/07	15/07	Stage		
29	47	17/07	18/07	19/07	20/07	21/07	22/07	Stage		
30	48	24/07	25/07	26/07	27/07	28/07	29/07	Stage		
31	49	31/07	01/08	02/08	03/08	04/08	05/08	Stage		
32	50	07/08	08/08	09/08	10/08	11/08	12/08	Stage		
33	51	14/08	15/08	16/08	17/08	18/08	19/08	Stage		
34	52	Session 2	Session2	Session 2	Soutenance	Soutenance	26/08	Session 2 + soutenance		
		Soutenance	Jury + CPP					Soutenance + Jury		